

Agriculture, sécurité civile : deux débats au cœur de la session plénière du Conseil départemental

Le Conseil départemental de la Nièvre s'est réuni en session plénière ce lundi 21 septembre. Après un été marqué par les fortes chaleurs, la sécheresse et plusieurs incendies importants, la séance s'est ouverte par deux débats consacrés à la situation de l'agriculture nivernaise et à l'avenir du modèle de sécurité civile.

À l'initiative du président Fabien Bazin, ces échanges ont réuni Victor Devouge, préfet de la Nièvre, Cédric Bernier, secrétaire adjoint de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Hicham Boujlilat, vice-président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, et le colonel hors-classe Olivier Peycru, directeur du Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre.

Agriculture : un débat consacré aux conséquences de la sécheresse

Sécheresse, manque de fourrage, baisse des rendements, difficultés de trésorerie : le débat a permis de dresser un état des lieux de la situation de l'agriculture nivernaise après un été particulièrement difficile. Les échanges avec la Chambre d'agriculture, l'État et la Région ont permis de présenter les conséquences observées sur les différentes filières et les réponses apportées ou envisagées.

Si l'agriculture ne constitue plus une compétence obligatoire des Départements, **la Nièvre a fait le choix de rester présente aux côtés du monde agricole**. Depuis le début du mandat, **plus de 11 millions d'euros ont été mobilisés** : accompagnement des exploitations, soutien à l'élevage et aux outils de production, installation, filières locales, CUMA, comices, laboratoire départemental, GDS, abattoirs ou encore développement des produits locaux dans la restauration collective..

Face aux difficultés actuelles, chacun doit prendre sa part dans le cadre de ses responsabilités. Aux côtés de la Région, partenaire essentiel de l'agriculture, le Département entend faire entendre la situation de l'agriculture nivernaise, relayer et soutenir les demandes de la profession et porter auprès de l'État la nécessité de réponses à la hauteur des difficultés rencontrées. **Les agriculteurs nivernais peuvent compter sur le Département pour rester à leurs côtés et porter leur voix.**

À l'issue de ce débat, le Département va poursuivre le travail engagé en réunissant les différents des acteurs concernés afin de renforcer la coordination et de travailler collectivement aux réponses à apporter à la situation de l'agriculture nivernaise.

Pompiers : un Département pleinement engagé, l'urgence d'un nouveau modèle national de sécurité civile

Le second débat a porté sur l'évolution des missions des sapeurs-pompiers, dans un contexte marqué par la multiplication des risques climatiques et par la place croissante du secours à la personne. Entre 2022 et 2026, la contribution du Département au SDIS est passée de 10,7 à 13,8 millions d'euros, soit une progression proche de 30 %. Cet effort unique en France a notamment accompagné le recrutement de 18 sapeurs-pompiers professionnels. Plus de 1 100 volontaires assurent par ailleurs, aux côtés des professionnels, la proximité et la continuité des secours dans la Nièvre.

Mais la sécurité civile est une responsabilité nationale et son financement ne peut reposer toujours davantage sur les seules collectivités locales. Face à l'évolution des risques et des missions, le Département demande une évolution du financement des SDIS, un renforcement et une meilleure reconnaissance du volontariat, ainsi que des moyens humains et matériels adaptés. Il propose également que la Nièvre puisse expérimenter un nouveau modèle de protection civile, mieux financé et adapté aux réalités des territoires ruraux.

Ces propositions et les préoccupations exprimées par les sapeurs-pompiers ont également été portées directement auprès du Gouvernement, dans un courrier adressé par Fabien Bazin au Premier ministre. Le président du Conseil départemental et plusieurs conseillers départementaux seront par ailleurs **aux côtés des sapeurs-pompiers mobilisés à Paris le 28 septembre prochain**, pour soutenir leurs revendications sur les moyens, le financement et l'avenir de la sécurité civile.

Santé mentale et collèges : des décisions concrètes pour les jeunes

La session s'est ensuite poursuivie avec l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil départemental a examiné le **Projet territorial de santé mentale 2026-2030**, en **rappelant ses attentes en matière de psychiatrie et de pédopsychiatrie de proximité, de prévention et de coordination des acteurs**, avec notamment la demande de création d'un service de pédopsychiatrie à l'hôpital de Nevers. Le partenariat conclu avec l'Agence régionale de santé doit permettre le recrutement de trois psychologues supplémentaires, avec 225 000 euros de financements sur trois ans, pour renforcer l'accompagnement des jeunes Nivernais.

Pour les collèges, le Département poursuit son choix de maintenir les 30 établissements publics. En 2027, plus de 2,4 millions d'euros seront consacrés à leur fonctionnement, auxquels s'ajouteront près de 192 000 euros pour les dépenses d'énergie. Le chèque restauration destiné aux élèves demi-pensionnaires boursiers est également maintenu.

Six motions présentées par le groupe majoritaire « Vivre la Nièvre écologique et solidaire » adoptées à l'unanimité

Les conseillers départementaux ont adopté à l'unanimité six motions, portant sur plusieurs enjeux directement liés aux débats de la journée et, plus largement, à plusieurs enjeux majeurs pour la Nièvre.

Elles concernent le **soutien aux agriculteurs nivernais** touchés par la sécheresse, l'évolution du financement et des **moyens de la sécurité civile**, ainsi que les financements consacrés à **l'adaptation climatique des bâtiments scolaires**.

L'Assemblée départementale demande également la mise en œuvre effective des **engagements nationaux en faveur des personnes en situation de handicap**, la garantie des moyens nécessaires au maintien d'une **présence postale** de proximité dans les territoires ruraux, et s'oppose à la fermeture du centre AFPA de Nevers, en exigeant le maintien d'une offre de formation dans la Nièvre.

Revoir les débats consacrés à l'agriculture et à la sécurité civile et la session : [cliquez ici](#)